

nous appartient de régler la question. Beaucoup trop de requins et de spéculateurs immobiliers rôdent autour de Vancouver ces derniers temps pour que l'on soit tranquille avant que cette question soit réglée et que l'on aménage le parc dont on a besoin sur ce terrain.

M. Leonard Hopkins (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, la réponse donnée hier soir était très complète. On comprend très bien l'intérêt que la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) porte à cette affaire. Étant donné que la même question a été soulevée par le représentant de Vancouver-Sud (M. Fraser) au cours du débat d'ajournement hier soir, je réfère le député à la page 5445 du hansard du 9 juillet; elle y trouvera un exposé détaillé de l'attitude actuelle du ministère de la Défense nationale dans cette affaire.

Qu'il me soit permis d'ajouter pour la gouverne de la représentante que ce matin même, le conseil municipal a invité le ministère à envoyer un représentant mardi prochain à Vancouver. On croit savoir que la ville fera une proposition au sujet des 38 acres de la plage de Jericho.

Je pense qu'il me faut préciser cette question, si je puis citer un extrait de mon discours d'hier soir:

Le 25 mars 1969, le ministère de la Défense nationale a signé avec la ville de Vancouver un accord régissant l'utilisation d'environ 140 acres de ce qu'on appelle communément les terrains de Jericho Beach. Les termes de cet accord prévoyaient la cession à la ville, pour la somme d'un dollar, de 73 acres de terrains donnant sur l'eau qui devaient servir de parc.

On a certainement blâmé le gouvernement pour certains de ces postes d'un dollar.

Aux termes de cet accord, les 38 autres acres étaient rezonées en CD1, c'est-à-dire un «district d'aménagement complet». La classe de zonage a été choisie par la ville et permet la construction de maisons contiguës et en rangée. On avait alors dit que ce zonage rehausserait la communauté environnante au lieu de la diminuer.

Des terrains importants à Kitsilano Beach ont été remis à la ville.

Pour un dollar.

D'autres petits terrains ont été offerts à la ville.

Hier soir, tout comme notre gentille collègue l'a fait ce soir, le député de Vancouver-Sud a soulevé la question de l'appui accordé par le gouvernement fédéral à la ville de Toronto en vue de l'acquisition de terrains devant servir de parcs. Il ne s'agissait pas de terrains appartenant au ministère de la Défense nationale ni liés en aucune façon à la politique du MDN, et nous ne devrions pas généraliser dans le cas de la politique du MDN. Il est question, en l'occurrence, de la politique du ministère de la Défense nationale en vue de se défaire de terrains dans la ville de Vancouver. Nous ne devons ni rattacher ces affaires ni les confondre.

Ainsi que je l'ai signalé au début de ma brève intervention, la ville de Vancouver a invité le ministère de la Défense nationale à une rencontre mardi.

LES PÊCHES—LES PERTES INFLIGÉES AUX PÊCHEURS
DES PROVINCES ATLANTIQUES LORS DE LA TEMPÊTE—
LES MESURES D'AIDE ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, à l'instar du député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell), je dois ce soir plaider une cause au sujet des compensations versées aux pêcheurs et, comme lui, j'aimerais remercier le ministre de l'Environnement (M. Davis) chargé des pêches d'être venu m'écouter.

Ajournement

Il y a une quinzaine de jours, à la suite d'un très gros orage dévastateur qui a été désastreux pour les pêcheurs de certaines régions, j'ai posé une question au ministre de l'Environnement chargé des pêches au sujet des discussions que tenaient les administrations fédérale et provinciale afin de savoir que faire pour dédommager les pêcheurs côtiers. Le ministre m'a répondu que des discussions avaient lieu au sein du ministère, ainsi qu'avec les ministères provinciaux des pêches et qu'il avait, par exemple, été décidé, de mettre à la disposition des pêcheurs l'attirail de pêche reçu l'année dernière des pêcheurs de saumon. D'autres mesures seraient annoncées en temps voulu. J'espère que, ce soir, le ministre aura de bonnes nouvelles pour les pêcheurs du Canada atlantique car, je me permettrai respectueusement de dire que les pêcheurs de saumon n'ont que faire de filets de saumon usés.

J'espère que le ministre décidera de faire une déclaration ce soir car il se sera bientôt écoulé un mois depuis l'orage du 17 juin et qu'aucune assurance concrète n'a encore été donnée en ce qui concerne l'aide que peuvent attendre les pêcheurs.

Au contraire du gouvernement, beaucoup d'acheteurs importants de la région ont rapidement pris des mesures pour faire une étude exacte des pertes individuelles. Une société, la National Sea Products, a envoyé à tous les pêcheurs des secteurs 5, 6B et 7B un très bon questionnaire que je mettrai volontiers à la disposition du ministre. J'espère que d'autres sociétés de la région ont suivi le mouvement. Je crois qu'elles l'ont fait.

Je crois que les fonctionnaires du ministère des Pêches ont également effectué une enquête, comme je l'avais demandé au ministre, afin qu'ils puissent profiter des données recueillies par les fabricants de conserves tels que F. Russell Sea Foods Limited, Wichersons, Melonsons, et d'autres firmes réputées de la région qui se soucient de la prospérité de leur industrie et possèdent très probablement de nombreux renseignements qui pourraient être utiles au ministre dans l'appréciation des besoins.

Un récent communiqué de Halifax nous apprenait que le ministre intérimaire des Pêches, M. Mooney, de Nouvelle-Écosse, avait présenté des requêtes à son homologue du gouvernement fédéral. Il estime que les dégâts subis par l'industrie des pêches côtières sont de 2,5 millions de dollars. On m'a par ailleurs dit que ceux-ci étaient en fait beaucoup plus importants et que, pour l'ensemble de la région atlantique, ils pouvaient représenter jusqu'à 10 millions de dollars si l'on tenait compte de tous les facteurs.

Le ministère de l'Agriculture a rapidement offert de l'aide aux cultivateurs de fraises et de tabac qui ont été touchés. Cette tempête a frappé les pêcheurs de ma circonscription et d'autres régions de l'Atlantique. On n'a presque jamais vu une telle force et de telles conséquences. Des mesures d'urgence ont été prises dans bien des occasions par les autorités fédérales et provinciales dans des cas de désastres semblables, et je prie instamment le ministre d'encourager la Nouvelle-Écosse à en faire autant et à étudier peut-être cette forme d'indemnisation.

Si je peux me permettre un peu de particularisme je dirai qu'il y a dans ma circonscription des endroits comme Pictou Island, Cariboo et Lismore où les dégâts ont été terribles et où de nombreux pêcheurs ont pratiquement perdu tout ce qu'ils avaient. Les filets à saumon peuvent coûter très cher, jusqu'à \$4,000. Les casiers à homard sont de nos jours également très chers, et coûtent probablement de \$10 à \$12. Comme l'a fait remarquer le ministre des Pêches de Nouvelle-Écosse: